

GEMENG HABSCHT

aktuell

Décisions du Conseil communal du 9 avril 2020

Présents:

S. HOFFMANN, bourgmestre;

C. MOES, Ch. BOULANGER-HOFFMANN,
échevins; F. BOHLER f.f.,

J. CARELLI, R. FRANK, D. FREYMANN, J.-P. LICKES,
A. MOSEL-KNEIP, G. ROBERT, M. ROEMER, M.
STEINBACH, N. ZIGRAND, conseillers;

P. REISER, secrétaire communal.

Excusés: M. DECKER, échevin, N. BAILLET-WEILER,
conseillère.

Désignation d'un local particulier pour les réunions du conseil communal

Approbation unanime du transfert temporaire
du local de réunion du conseil communal vers
le Centre Culturel Jean Wolff à Eischen dans le
contexte de la crise sanitaire COVID-19.

Nomination provisoire d'un ingénieur diplômé (A1) au service technique communal

En séance à huis clos, Monsieur Marc Bohler,
Clémency, est nommé provisoirement au poste
d'ingénieur diplômé. Monsieur Bohler est entré
en service au 15 février 2019.

Création de postes d'étudiants pour les vacances d'été 2020

Décision unanime de créer quinze postes
d'étudiants au sein du service technique
communal (trois périodes à trois semaines à cinq
étudiants) et de deux postes d'étudiants à occuper
aux services administratifs de la commune pour
quatre semaines chacun.

La publication des postes et leur occupation
effective sera décidée par le collège échevinal en

fonction de l'évolution de la situation sanitaire
dans le cadre du COVID-19.

Transactions immobilières

- **Échange de terrains - approbation d'un
compromis d'échange**

Suite à l'accord de principe du conseil
communal du 11 juillet 2019, le conseil
communal approuve unanimement
la convention d'échange de terrains à
Septfontaines entre le collège échevinal et
une personne privée. Par cet échange, la
commune acquiert un terrain situé entre
l'église et l'aire de jeux adjacent au centre
culturel Härenhaff. Le terrain cédé par
la commune en échange se situe dans la
rue Arelerstrooss sur lequel un projet de
construction d'habitations sera réalisé.

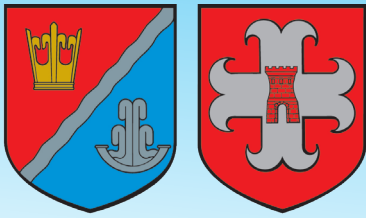
- **Décision sur l'exercice du droit de préemption
(loi pacte logement)**

Approbation de l'exercice du droit de
préemption par dix voix pour et trois
abstentions. Le terrain en question fait
partie du potentiel de développement prévu
au Plan de développement communal (PDC)
voté sous sa forme définitive par le conseil
communal le 12 juillet 1999.

Conventions

- **Convention entre la Commune de Habscht
et le Corps grand-ducal d'incendie et de
secours (CGDIS) - sites et matériel du Service
d'incendie communal**

Est approuvé à l'unanimité le contrat de
louage portant mise à disposition de biens
immeubles et la convention de transfert



GEMENG HABSCHT

aktuell

Décisions du Conseil communal du 9 avril 2020

de biens meubles entre l'Administration communale de Habscht et le CGDIS.

Suite à ce contrat, la commune met à disposition du CGDIS le bâtiment principal sise à 1c, rue de la Gare à Eischen ainsi que les bâtiments annexes sises aux adresses 12, Kierchewee à Roodt et 6, Wäschbuer à Septfontaines.

Suite à la convention sont repris en pleine propriété par le CGDIS les biens meubles ainsi que les contrats d'assurance, de services, de services de télécommunication, d'exploitation ou de maintenance s'attachant aux biens meubles concernés.

- **Mise à disposition de terrains communaux (aménagement sur terrain public)**

Approbation unanime de l'accord entre l'administration communale et un demandeur privé pour l'utilisation du terrain communal (sans numéro cadastral) le long

du chemin « An der Géinzelt » à côté de la maison sise 10, um Séintchen à Greisch par le demandeur pour la mise en place d'un escalier en pierres naturelles.

Approbation unanime de l'accord entre l'administration communale et un demandeur privé pour l'utilisation du terrain communal (numéro cadastral 1717/5267) devant la maison sise 39, rue de Kreuzerbuch L-8370 Hobscheid par le demandeur pour les aménagements extérieurs de sa maison (terrasse).

Dénomination d'une rue (PAP Kléngelbur à Hobscheid, en cours de réalisation)

Dans le cadre du PAP «Kléngelbur» à Hobscheid, ayant trait à la construction de 4 maisons unifamiliales isolées et 10 maisons unifamiliales jumelées, la future rue est unanimement dénommée «rue Kléngelbur».

